

de la Communauté de Communes
DE LA VALLEE D'OSSAU
4 Avenue des Pyrénées – ARUDY

DELIBERATION n°2018/28

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
32	32	22

L'An deux mille dix-huit et le mardi 10 avril à 20 heures 00, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 3 avril, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, espace Pachou à Arudy.

Présents titulaires : Mmes BERGES, CLAVIER, MOURTEROT, HELIP, BARRAQUE, MOULAT et M. AUSSANT, COUROUAU, BARRABOURG, BARBAN, GOMEZ, PAROIX, CARRERE, COURTIE, MASONNAVE, CASADEBAIG, MOUNAUT, DUCHATEAU, SARRAILH, SANZ, BOUSQUET, GARROCQ.

Présents suppléants : Mme GANTCH

M. SARTHE donne procuration à M. AUSSANT
M. VISSE donne procuration à M. CARRERE
M. CARREY donne procuration à M. BARBAN
Mme TOUTU donne procuration à M. CASADEBAIG
M. LABERNADIE donne procuration à Mme BARRAQUE
M. ALBIRA donne procuration à M. SANZ



Secrétaire de séance : Mme CLAVIER

OBJET : FINANCES – BUDGET PRINCIPAL-CCVO - COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Pour ce point, Monsieur le Président quitte la séance, et laisse la Présidence à Monsieur Gérard SARRAILH, 5^e vice-président.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

(7 ABSTENTIONS : M. COUROUAU, MASONNAVE, CASADEBAIG, MOUNAUT, SANS, ALBIRA et Mme TOUTU)

vote le Compte Administratif de la CCVO de l'exercice 2017 et arrête ainsi les comptes :

	Prévisions	Réalisations (sans les reports de l'année N-1)	Reports année N-1	Réalisations (avec les articles 001 et 002)	Résultats de clôture 2017 (A)	RAR 2017 (B)	RESULTATS CUMULES (A + B)
Investissement							
Dépenses	3 039 526,00 €	1 114 621,36 €	159 828,32 €	1 274 449,68 €	291 245,75 €	333 630,00 € -	365 169,75 €
Recettes	3 039 526,00 €	983 203,93 €	- €	983 203,93 €		259 706,00 €	
Fonctionnement							
Dépenses	8 050 909,00 €	7 488 640,18 €		7 488 640,18 €			
Recettes	8 050 909,00 €	8 088 637,95 €	190 174,40 €	8 278 812,35 €	790 172,17 €		790 172,17 €
TOTAL :					498 926,42 € -	73 924,00 €	425 002,42 €

Compte tenu des restes à réaliser, le résultat cumulé est de 425 002,42 €



Le Président

Jean-Paul CASAUBON